



PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher (Siren : 200051753)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
Commune siège	Montluçon
Arrondissement	Montluçon
Département	Allier
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/11/2014
Date d'effet	28/11/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Samir Triki

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	67 Ter Boulevard de Courtais
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	03106 Montluçon
Téléphone	04 70 05 70 70
Fax	04 70 03 89 91
Courriel	vallee.montlucon@wanadoo.fr
Site internet	Vallee2.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	107 922
-----------------------------	---------

Densité moyenne49,59

Périmètres

Nombre total de membres : 5
- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
03	CA Montluçon Communauté (200071082)	CA
03	CC Commentry Montmarault Nérís Communauté (200071512)	CC
03	CC du Pays de Tronçais (240300558)	CC
03	CC du Pays d'Huriel (240300657)	CC
03	CC du Val de Cher (240300566)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
Mise en oeuvre du document d'objectifs (DOCOB) du site des Gorges du Haut Cher dans le cadre de la directive européenne "Natura 2000"
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
Elaborer, réviser, modifier et mettre en oeuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sur son périmètre en cohérence avec les évolutions réglementaires et les enjeux de développement.
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
1° Elaborer, mettre en oeuvre et suivre le projet de territoire du PETR dans le cadre de la convention territoriale conclue entre le PETR et les EPCI qui le composent, définissant l'identité du territoire, les conditions de son développement économique, touristique, culturel, environnemental et social, et les actions en matière de développement, d'aménagement de l'espace, de promotion de la transition écologique ou toute autre question d'intérêt territorial dans les conditions prévues à l'article L.5741-2 III du CGCT. 2° Coordonner la politique de communication et d'animation du projet de territoire.
3° Fédérer et coordonner les actions et projets touchant à l'aménagement de l'ensemble de son territoire et portés par les divers acteurs du territoire, mettre en cohérence, accompagner ces actions et projets auprès des partenaires extérieurs.
4° Etre le cadre de la contractualisation infra régionale et infra départementale des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires et à ce titre porter les différents dispositifs de contractualisation avec le département, la Région, l'Etat et l'Union Européenne. 5 ° Porter en tant que maître d'ouvrage des opérations dont l'intérêt est défini par le projet de territoire. 6° Assurer l'ingénierie des projets issus du programme d'action ou d'intérêt territorial du PETR. 7° Mettre en place tout service d'ingénierie technique et financière pour accompagner les EPCI membres dans l'exercice de leurs compétences et la mise en oeuvre de leurs projets en matière d'urbanisme, habitat et aménagement, environnement, patrimoine et culture, services à la population, et dans une perspective de mutualisation des moyens prévus aux articles L.5111-1-1 et R.5111-1 du CGCT. 8° Aide à l'élaboration de stratégies territoriales des EPCI membres. 9° Conduire des études et l'animation d'intérêt territorial PETR et relevant des axes stratégiques du projet de territoire.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)